



## **LIBERALISME ET EDUCATION**

Du processus de Bologne aux objectifs de Lisbonne

**Jeudi 15 AVRIL 2010**

A la Maison des Associations  
Ancienne gare de Reuilly  
181 avenue Daumesnil 75012 Paris

Présentation : Claude Layalle

Animation : Marie Solange Padeloup, Claude Layalle

## Sommaire

<b><i>LIBERALISME ET EDUCATION</i></b>	<b>3</b>
<b>1 <i>L'éducation, enjeu et moyen politique</i></b>	<b>3</b>
<b>2 <i>Le religieux et le laïque</i></b>	<b>3</b>
<b>3 <i>Les lumières et l'instruction</i></b>	<b>4</b>
<b>3.1 <b>L'éducation aux USA</b></b>	<b>5</b>
3.1.1 Un système décentralisé	5
3.1.2 L'enseignement supérieur US	6
<b>3.2 <b>L'éducation en France</b></b>	<b>7</b>
3.2.1 L'enseignement primaire	8
3.2.2 L'enseignement secondaire	8
3.2.3 L'enseignement supérieur	9
3.2.3.1 Un enseignement encore largement public	9
3.2.3.2 Le processus de Bologne	10
3.2.3.3 Les « Poles d'excellence »	11
3.2.4 En résumé	12
<b>4 <i>L'éducation vue par Milton Friedman</i></b>	<b>13</b>
<b>4.1 <b>Les principes de base du discours libéral</b></b>	<b>13</b>
<b>4.2 <b>Application à l'enseignement</b></b>	<b>14</b>
4.2.1 Education générale à la citoyenneté	14
4.2.1.1 Une conception très utilitaire	14
4.2.1.2 Une convergence troublante	16
4.2.2 L'enseignement supérieur	16
4.2.2.1 Le retour sur investissement humain	16
4.2.2.2 Les cohérences des stratégies européennes	17
<b>5 <i>L'éducation libérale</i></b>	<b>18</b>
<b>6 <i>Dans le débat</i></b>	<b>19</b>
<b><i>Le mois prochain</i></b>	<b>20</b>

# LIBERALISME ET EDUCATION

## 1 L'éducation, enjeu et moyen politique

L'enseignement et l'éducation conditionnent dans une large part le type de société que construiront les adultes issus de ce moule institutionnel.

Ils sont ainsi un enjeu : Les forces politiques vont chercher à maîtriser ces moyens comme vecteurs de leur idéologie ou simplement pour peser sur les comportements sociaux.

L'influence de ces pressions politiques pourra faire réagir l'opinion publique : Ainsi, en 1958 la loi Debré accordant des financements publics à l'enseignement privé mettra les laïques dans la rue mais vingt six ans plus tard c'est Alain Savary, ministre de F. Mitterrand qui provoquera une manifestation géante de catholiques en juin 1984 pour le retrait d'une loi sur le contrôle de l'enseignement privé.

En 1968 et pourrait-on dire « a contrario », ce sont les étudiants qui, sur fond de malaise social, contesteront tout à la fois « la vieille université », les institutions sur lesquelles elle s'est construite, les valeurs traditionnelles et par extension la société elle-même et le capitalisme, semant une certaine panique dans le landerneau politique<sup>1</sup>.

## 2 Le religieux et le laïque

Si les apôtres envoyés par Jésus en mission ont pu selon certains être les promoteurs d'une forme d'éducation populaire, l'enseignement ne s'est pas développé seulement pour permettre à tous de lire la bible. Depuis Aristote et sans doute avant, il a existé des écoles païennes dans lesquelles on enseignait des disciplines porteuses de culture, dont la musique, la rhétorique, la grammaire, entre autres. Pour autant, dans le monde occidental, la religion chrétienne a très longtemps dominé la transmission de l'éducation et de

---

<sup>1</sup> L'expression tire son origine d'une pièce de théâtre d'Alexandre Duval (1767-1842) qui écrivit en 1796 une courte comédie, "Les Héritiers ". Un officier de marine que l'on croyait mort se présente soudain dans sa ville natale, et ses héritiers voient brusquement leur avenir remis en cause...

l'instruction dans les sociétés pré-industrielles, particulièrement au IXe siècle, époque de Charlemagne roi d'Occident très chrétien : à cette époque l'enseignement religieux s'empare de l'enseignement profane au sein des écoles médiévales qui deviennent des lieux uniques d'instruction.

Les autorités publiques s'investissent de nouveau dans l'éducation vers la fin de la guerre de cent ans : la religion affaiblie en a abandonné le contrôle et ce sont souvent les échevins dans les villes qui prennent la direction d'écoles ou on enseigne à lire, écrire et compter mais aussi les lettres humaines, les bonnes moeurs et la piété.

Dès le XVIIe siècle sous le règne de Louis XIV, mais plus encore au XVIIIe, sous Louis XV on découvre les sciences, les mathématiques et la physique pouvant amener des développements matériels considérables. On voit la création de l'école des Ponts et Chaussées (1744) ou celle de l'école royale du Génie<sup>2</sup> (1749), d'autres écoles militaires et des écoles techniques et scientifiques venant directement concurrencer les écoles congréganistes qui entre deux ont recommencé à se développer.

Le XVIIIe siècle, c'est le siècle des lumières, et la naissance d'une philosophie d'opposition par rapport au droit divin et à l'appareil d'état royal. C'est à cette période de l'histoire qu'il faut probablement placer le début d'une opposition laïque à la religion, en tant qu'idéologie sécularisée, lui accordant certes le droit à l'existence mais la cantonnant à la sphère privée et sans légitimité à intervenir dans le champ politique public.

### **3 Les lumières et l'instruction**

Le XVIIIe siècle représente un véritable tournant en matière de théorie éducative, mais ce tournant ne va pas se négocier de la même façon des deux côtés de l'Atlantique, et ceci n'est pas sans importance aujourd'hui ou l'idéologie comme les méthodes libérales se sont mondialisées et impactent directement l'évolution de notre système éducatif.

---

<sup>2</sup> Devenue depuis école supérieure d'application du génie, école d'application après polytechnique

## 3.1 L'éducation aux USA

### 3.1.1 Un système décentralisé

Aux USA, l'enseignement a été influencée par le développement de la pensée libérale, venue des lumières et par la prise en compte de la pensée économique (Smith, Ricardo...). Le contexte Nord Américain aux XIXe et début du XXe siècle est très particulier : Fin de l'esclavage mais problème d'intégration raciale, deux guerres mondiales sans oublier la crise de 1929 et la guerre froide qui a sévi jusque dans les années 80 du siècle dernier.

Le système d'enseignement de base est sous contrôle à la fois fédéral, d'état et local. L'enseignement obligatoire (dont les ages d'entrée et sortie peuvent varier d'un état à l'autre<sup>3</sup> ) est gratuit dans les écoles publiques et subventionné dans les écoles privées qu'on peut librement choisir<sup>4</sup>. Les programmes sont libres, au dessus d'un niveau minimum imposé par l'état fédéral.

Sous l'influence des religions et des sectes<sup>5</sup>, il y aurait 1,5 millions d'enfants enseignés à domicile<sup>6</sup> soit 2,9% de la population d'enfants concernés, en augmentation pendant les mandats de GW Bush.

L'enseignement supérieur et l'enseignement professionnel sont payants, obligeant la plupart des étudiants à emprunter pour payer leurs études. Malgré quelques bourses éventuellement accordées par l'état ou l'université ou encore par des fondation privée, le coût d'un cycle d'étude supérieur pour une famille d'étudiant peut atteindre 15 000 à 50 000 dollars (hors frais de vie, logement, etc..).

Les écoles sont en concurrence à la mesure de leur réputation, les programmes sont libres et les écoles privées peuvent inclure des éléments religieux dans leur programme. Il y a un intense lobbying pour faire admettre le créationnisme comme matière enseignée y compris dans les écoles publiques.

---

<sup>3</sup> En général, on entre à la maternelle vers 5/6 ans et on en sort vers 18 ans de l'école secondaire après être passé par l'école primaire (6 à 11 ans) et les « middle class (11 à 14 ans)

<sup>4</sup> 10% des élèves environ feraient ce choix

<sup>5</sup> Dont l'influence qui serait croissante du créationnisme

<sup>6</sup> chiffre 2007 donné par Wikipedia

### 3.1.2 L'enseignement supérieur US

D'après Taoufic Djebali<sup>7</sup> la prise de conscience aux USA de l'intérêt de l'éducation, de la recherche et de la connaissance scientifique remonte à la naissance de la nation américaine. Pendant la première guerre mondiale, les universités ont été largement associées à l'effort industriel de guerre avant de reprendre leur rôle traditionnel d'enseignement et de transmission du savoir en 1919 : En l'absence d'une politique universitaire US cohérente et volontariste, jusqu'en 1940, l'auteur nous rapporte que les universités de référence étaient européennes et les diplômes prestigieux de notre côté de l'Atlantique.

C'est dans les années 1930, à la suite du crack de 1929 que sous l'administration de Roosevelt, l'état s'est de nouveau engagé dans la recherche scientifique au côté des entreprises, avec l'idée que le renforcement de la R&D pourrait aider à sortir de la récession.

L'effort de guerre renouvelé de 1939 à 1945 et la période de surchauffe économique aux USA qui s'ensuivit ont favorisé la consolidation d'un complexe militaro-industrio-universitaire qui a rapidement affirmé son influence et imposé ses orientations au système universitaire.

Le fondement de sa stratégie reposait sur la conception, largement développée par le rapport Vanessa Bush<sup>8</sup>, d'un développement illimité de la science propre à résoudre, à terme, tous les problèmes, à condition que la nation toute entière coordonne tous ses efforts, publics et privés, pour le développement de ses applications technologiques.

Ce modèle était habillé de principes respectables : Autonomie de la recherche scientifique, prérogative des chercheurs de décider eux-mêmes des orientations de la recherche, une recherche scientifique s'effectuant dans les universités plutôt que dans les laboratoires privés.

Balayant ces principes, la guerre froide a conduit à une amplification de la recherche militaire, au point de favoriser le développement des industries civiles japonaises et européennes contre les industries US civiles, puis la concurrence généralisée a imposé une recherche « utile » dans le contexte mondial, remettant en cause l'autonomie et le libre arbitre des chercheurs.

---

<sup>7</sup> Maître de conférences à l'université Paris X

<sup>8</sup> <http://www.nsf.gov/od/lpa/nsf50/vbush1945.htm> : Science, the endless frontier par Vanessa Bush, Directeur de l'office US de la recherche scientifique et du développement, juillet 1945

Des trois principes basique il n'est pas resté grand chose, les laboratoires universitaires épousant les intérêts très orientés du monde économique : les entreprises apportent souvent leur financement à l'université en lui « soustrayant » des recherches dont elles définissent évidemment les contours et les orientations.

### **3.2 L'éducation en France**

Dès le XIXe siècle, la volonté des états européens s'est portée vers l'alphabétisation des populations. Partout aussi une évolution s'est faite vers l'éducation obligatoire financée par les pouvoirs publics de l'école maternelle à la fin de l'enseignement primaire et plus tard secondaire.

La France est parmi les états européens celui ou on affirme avec le plus de force le principe de la laïcité, même s'il suscite encore bien des débats et souffre de quelques exceptions<sup>9</sup>.

L'école contemporaine est née avec la IIIe république (1875) Un rapport du Sénat <sup>10</sup> nous rappelle que en 1880, donc avant la venue de Jules Ferry à l'éducation nationale, une loi avait déjà été votée établissant la gratuité de l'enseignement primaire et étendant aux jeunes filles le bénéfice de l'enseignement secondaire d'état. Des dispositions modifiaient également le statut des enseignants et créaient notamment une école normale féminine et une agrégation féminine dès 1879.

La loi du 28 mars 1882 que Jules Ferry a fait adopter apporte au dispositif le caractère obligatoire de l'instruction (mais pas de la scolarisation<sup>11</sup>), son caractère laïque et son caractère universel.

Jules Ferry explique le sens qu'il donne à la laïcité dans une lettre aux instituteurs en 1883. Il y écrit notamment : « L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'église, l'instruction morale à l'école » et plus loin : « Le législateur [...] a eu pour premier objet [...] de distinguer entre deux domaines trop longtemps confondus : Celui des croyances qui sont personnelles, libres et variables et celui des connaissances qui sont communes et indispensables à tous »

---

<sup>9</sup> Comme un peu plus tard en Alsace-Lorraine, pour des raisons historiques

<sup>10</sup> <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/index.html>

<sup>11</sup> L'enseignement peut être assuré à domicile ou individuellement sous certaines conditions)

L'école de la république se développera ainsi, sur l'idée de l'école publique pour tous avec des aménagements divers, jusqu'à la loi Debré de 1958 qui soulèvera des manifestations laïques importantes et qui autorise leur financement au moins partiel par l'état sous réserve d'agrément par convention.

Alain Savary, ministre de François Mitterand, proposera en 1984 une loi renforçant le contrôle de l'état sur le fonctionnement de l'enseignement privé mais cette fois se heurtera à l'ire des milieux catholiques et de droite et devra abandonner son projet sous la pression d'une gigantesque manifestation sur les champs élysée.

### **3.2.1 L'enseignement primaire**

Son histoire jusque dans les années 50 est relativement linéaire : Il s'agissait, dans le droit fil de la conception Jules Ferry d'apprendre à une classe d'âge à lire, écrire, compter, avec des éléments de culture générale jugés nécessaire à la vie en société : histoire, géographie, instruction civique.

Le certificat d'étude normalement acquis à 14 ans était le passeport soit vers la vie active ou diverses formes d'apprentissage, soit vers les études secondaires . Le baccalauréat existant depuis 1808 était l'étape suivante de sortie d'études avec pour les plus chanceux la perspective d'études supérieures.

L'école primaire, devenu charnière entre une petite enfance et un enseignement secondaire conduisant à un baccalauréat qui n'est plus une fin d'étude souffre de bien des difficultés : Handicapée dans son accueil des enfants de toutes origines par un environnement social de plus en plus dégradé, contrainte par les conditions d'assouplissement de la carte scolaire à une concurrence qui va à l'encontre de la mixité sociale, elle est enfin attaqué dans ses moyens par la politique gouvernementale de diminution du nombre de fonctionnaires, par la précarisation du métier d'enseignant enfin par son attitude à l'encontre des UIFM.

### **3.2.2 L'enseignement secondaire**

En 1959 (mais la mesure ne sera effective qu'en 1967) la réforme Berthoin rend obligatoire la scolarité jusqu'à 16 ans, ce qui rendra obsolète le certificat d'étude et obligera l'enseignement secondaire à prendre en charge l'ensemble



de la classe d'âge à partir de 14 ans, dans un certain désordre : Il y a des cours complémentaires, collèges d'enseignement général, centres d'apprentissages, collèges d'enseignement technique, collèges et lycées eux-même subdivisés en lycées classiques, modernes et techniques.

Cette situation, bien que très peu gérable, avait néanmoins l'avantage de permettre le choix de multiples chemins pour parvenir à un niveau de formation permettant d'accéder à l'emploi, jusqu'à la fin des années 60.

*«Le collège unique a été mis en place en 1975. Son but est d'accueillir dans un même type d'établissement tous les élèves de la 6e à la 3e et de leur offrir un enseignement identique afin d'élargir et de démocratiser l'accès à l'éducation.*

*Cependant, la difficile gestion de l'hétérogénéité des élèves, le bilan contrasté de la démocratisation, l'insuffisante définition des objectifs du collège unique alimentent le débat<sup>12</sup> ».*

Le collège unique, en effet, n'a pas pour but unique de démocratiser l'enseignement. En rationalisant les structures, il y a évidemment une intention de réduire les coûts, ce qui n'est pas en soi détestable, mais en uniformisant méthodes et moyens quel que soit le contexte la pratique a généré une forme de sélection par l'échec, nécessitant la recherche de solutions palliatives (ZEP, enseignants spécialisés, aides à l'éducation...) mises en oeuvre ou mises au placard en fonction des mouvements politiques et vouées à l'échec de toutes façons par la politique actuelle de réduction des effectifs accompagnant une dégradation généralisée de l'environnement social.

On notera la ressemblance des problèmes qui se développent avec ceux subis depuis des années par l'enseignement aux USA.

### **3.2.3 L'enseignement supérieur**

#### **3.2.3.1 Un enseignement encore largement public**

Les chiffres qui suivent sont pris sur le site France Démocratie du ministère des affaires étrangères<sup>13</sup> :

Près de 2,5 millions d'étudiants (toutes écoles après Bac confondues) voient leurs études financées à hauteur de 17 milliards d'euros en 2000 soit 1,2 % du

---

<sup>12</sup> Extrait de « la documentation française » <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/college-unique/index.shtml>

<sup>13</sup> [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/france\\_829/education-sciences\\_19087/education\\_2621/colonne-droite\\_3254/sur-theme-...\\_3256/enseignement-superieur-france\\_8407.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/france_829/education-sciences_19087/education_2621/colonne-droite_3254/sur-theme-..._3256/enseignement-superieur-france_8407.html)

PIB par l'état ou les collectivités (86,9%), par les familles (8,3%) et par les entreprises (4,8%)

Si l'on en croit cette statistique, la réalité actuelle est un système d'enseignement supérieur largement doté par l'état, avec un coût moyen par élève de l'ordre de 7000 € en 2000, la famille n'y participant en moyenne que pour 600€ annuellement. D'après des chiffres plus récents pris de source universitaire, le coût moyen par élève et par an d'étude serait actuellement entre 7000 et 1000€.

Ces chiffres soient ne tiennent évidemment pas compte du coût de la vie d'un étudiant (logement, nourriture, transport...) restant pour l'essentiel à sa charge. Le prix de revient total n'est pas très éloigné, sur un cursus complet, des chiffres annoncés aux USA mais beaucoup mieux pris en charge par la collectivité.

Les efforts entrepris par Mme Pecresse et le gouvernement actuel pour l'autonomie financière des universités va évidemment dans le sens de l'augmentation des droits d'entrée individuels et se heurte, pour l'instant, à une vigoureuse réaction des étudiants, mais on peut en effet être inquiets pour l'avenir.

Cette volonté est cohérente avec la libéralisation à l'oeuvre et notamment avec le détournement du processus de Bologne, lancé en 1999 pour harmoniser les niveaux d'enseignement entre les pays qui en sont signataires.

### **3.2.3.2      *Le processus de Bologne***

Qu'est-ce que le processus de Bologne ?

Assez curieusement, sa définition varie suivant qui le décrit.

L'origine, tout le monde est d'accord : En 1999, 29 pays situés sur le continent européen se sont réunis avec participation du Conseil de l'Europe, de représentants de la commission européenne et de représentant des industriels de 42 pays du continent européen : Business Europe qui à ce moment s'appelait encore UNICE.

*Le Processus a débuté officiellement en 1999 avec la signature de la [Déclaration de Bologne](#). Vingt-neuf pays ont signé cette déclaration le 19 juin 1999 à Bologne (d'où le nom de l'ensemble du Processus). La Déclaration énonce les objectifs suivants :*

- adoption d'un système de diplômes aisément lisibles et comparables*
- adoption d'un système qui se fonde essentiellement sur deux cycles principaux, avant et après la licence*
- mise en place d'un système de crédits, comme celui du système ECTS*
- promotion de la mobilité en surmontant les obstacles à la libre circulation des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des personnels administratifs*
- promotion de la coopération européenne en matière d'évaluation de la qualité*
- promotion de la nécessaire dimension européenne dans l'enseignement supérieur*

*Ces six objectifs sont l'essence même du Processus de Bologne et ont été développés depuis.*

La description ci-avant figure sur le site internet du Conseil de l'Europe. Le nombre de pays signataires est aujourd'hui de 47.

Sur le site de l'Union européenne, on nous dit que ce processus s'inscrit dans la stratégie de Lisbonne ce qui est très différent et implique « l'enseignement toute la vie » autrement dit l'adaptation permanente au marché du travail au rythme des périodes de chômage (élément de la (flexisécurité »), et « un rapprochement avec les entreprises » avec une plus grande autonomie des universités ce qui va assez nettement dans le même sens.

### **3.2.3.3 Les « Pôles d'excellence »**

On parle beaucoup de « pôles d'excellence » ou encore d'universités compétitives, on explicite moins les dessous des PPP, aka<sup>14</sup> partenariats publics-privés consacrant la complémentarité de la recherche universitaire et de l'investissement industriel pour développer une industrie « compétitive » dans un monde considéré comme un champ universel de profits sur des marchés en constante expansion.

Au nom de ce concept, le gouvernement français s'apprête à financer à grand coût d'emprunt national des « pôles d'excellence » dans l'enseignement universitaire

---

<sup>14</sup> AKA pour « also know as », une façon de rappeler que ces idées nouvelles sont importées des USA

Ainsi par exemple, annoncé par Christian Blanc d'un tel pôle consacré aux TIC « technologies de l'information et de la communication » sur un modèle proche de celui de Grenoble sur les nanotechnologies, avec le CEA et le CNRS comme caution publique et le gratin des industriels nationaux ou transnationaux du territoire : EADS, Dassault, Thalès et dans la santé Mediceen, génopôle, Aventis et quelques équipementiers automobile toujours friants de gadgets à base de nouveaux produits technologiques, notamment RFID. Ce développement du pôle universitaire à Orsay dans ce contexte se fera au détriment de l'université Paris sud déménagée à peine restructurée, et des disciplines non liées au développement technologique. A Orsay on parle déjà de la fermeture de l'institut de recherche sur la vie du CNRS.

Dans le Deal, l'état apportera les investissements, le privé une partie de l'argent frais sur les recherches sous forme de commandes passées aux laboratoires universitaires comme celà se pratique déjà largement pour soutenir des laboratoires d'état au bord de la faillite faute de crédits publics de fonctionnement.

On ne s'étonnera pas d'une recherche réorientée vers les applications plutôt que vers la connaissance, ni de la disparition des matières s'intéressant aux conséquences sociales et sociétales des technologies développées. On risque peu de voir des doctorants choisir des sujets de thèse examinant de trop près les conséquences possibles des développements en cours.

### **3.2.4 En résumé**

Notre enseignement en France est organisé sur la base d'un enseignement primaire qui a du mal à assumer avec les moyens qu'il a la tâche minimale d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, sans parler de culture générale ou d'instruction civique, avec un enseignement secondaire peu différencié agissant plutôt comme une machine à éliminer les plus faibles et un enseignement supérieur de plus en plus tourné vers des objectifs de réussite économique.

On pourrait considérer que c'est le fruit d'une évolution, le résultat quasi inévitable de l'évolution de la société, des progrès techniques, d'un progrès ou considéré comme tel basé sur la concurrence au bénéfice des meilleurs... Il n'y a pas d'alternative disait Madame Thatcher. **Et si ce n'était pas vrai ?** Si tout

ça n'était que le résultat d'un projet ancien, inscrit dans les objectifs d'un libéralisme idéologique qui aurait ses racines bien avant les crises actuelles ?

## 4 L'éducation vue par Milton Friedman

Milton Friedman<sup>15</sup> n'est certes pas le seul économiste des « Chicago boys<sup>16</sup> » à avoir eu une opinion sur l'éducation comme moyen de développer le libéralisme le plus dogmatique, mais il a été l'un des plus influents, l'un des plus clairvoyant aussi sur la formation d'une culture que nous signalions au début de cet exposé.

Pour comprendre l'orientation de notre système éducatif dans l'univers technique et sur-industrialisé d'aujourd'hui, on peut paradoxalement et utilement se reporter aux conclusions d'un article qu'il publiait en 1955 sous le titre :

«*Le rôle du gouvernement dans l'enseignement* ». **Rajouter un lien vers %P12.**

Si l'on veut bien tenir compte du contexte aux USA à l'époque (dont nous avons parlé précédemment) il faut non seulement reconnaître la cohérence sémantique de ce discours mais aussi constater qu'il est redevenu le fil conducteur des politiques en matière d'éducation dans le cadre de la mondialisation néolibérale.

### 4.1 Les principes de base du discours libéral

- 1) La société considérée est construite autour de l'individu ou plutôt de la famille, cellule de base autogérée échappant, dans son fonctionnement interne, à tout contrôle externe de type gouvernemental ou sociétal. Dans cette cellule de base, l'individu est libre et responsable, les « anomalies » (handicapés mentaux, enfants...) échappant à cette définition mais supposés prises en charge dans le cadre du collectif familial.
- 2) Nous sommes dans le pays de la libre entreprise, et pour l'individu, ou (dit Friedman) « de façon plus réaliste » pour la famille, le but à atteindre est une organisation de la vie économique basée principalement sur des échanges volontaires entre individus.

---

<sup>15</sup> 1912-2006

<sup>16</sup> Economistes libéraux de l'école de Chicago qui ont gagné leur surnom par leur soutien enthousiaste aux expériences économiques (entre autre) d'un certain Pinochet au Chili

3) Dans ces conditions, il n'y a que trois terrains majeurs sur lesquels l'intervention publique sur l'enseignement et l'éducation peut être justifiée :

- Le « monopole naturel » ou d'autres anomalies du marché qui rendraient la concurrence effective impossible.  
*Exemple non exclusif : une école dans un village isolé avec trop peu d'élève.*
- L'existence d'importants « effets de voisinage » : C'est lorsque l'action « libre » d'un individu imposerait des contraintes trop fortes et non compensées à ses voisins.
- Le troisième cas est le corollaire du principe selon lequel la famille prend en principe en charge ses composantes « irresponsables » (enfants et fous). Si elle est dans l'impossibilité matérielle d'assumer cette prise en charge, alors la collectivité devra bien s'en charger (!!)

## **4.2 Application à l'enseignement**

Pour Milton Friedman, il est utile de considérer séparément :

- L'enseignement général pour le citoyen ordinaire
- L'enseignement professionnel spécialisé

### **4.2.1 Education générale à la citoyenneté**

#### **4.2.1.1 Une conception très utilitaire**

Citons M Friedman :

*« Une société stable et démocratique est impossible sans une large acceptation de certains ensembles de valeurs communes et sans un minimum d'alphabétisation et de connaissance de la part de la plupart des citoyens. L'éducation contribue aux deux exigences »*

Un peu plus loin, il affirmera :

*« Pour les niveaux les plus bas de l'éducation, il y a un accord considérable, proche de l'unanimité, sur le contenu approprié d'un programme éducatif pour les citoyens d'une démocratie - les trois R [**R**eading, **wR**iting and **aR**ithmetics] couvrent l'essentiel du champ*

Comme par ailleurs il serait impossible d'affecter un coût individuel à cette éducation à priori indifférenciée, il s'agit bien d'un de ces « monopoles naturels » dont il est question plus haut.

**Mais attention** : Prise en charge collective ne veut pas dire obligatoirement gestion de l'enseignements par les pouvoirs publics. Pour M Friedman, ce serait même plutôt l'inverse : La liberté pour la famille de choisir son école doit être aussi complète que possible.

Dans ces conditions, au côté de l'école publique dont il admet tout de même une certaine utilité, il doit pouvoir y avoir en concurrence partout où c'est possible des écoles privées, confessionnelles ou non, et bien entendu la concurrence ne doit pas être faussée.

Le mécanisme proposé, et d'ailleurs mis en pratique avec des fortunes diverses dans plusieurs états Nord Américains est le suivant : Gratuité dans les écoles publiques du primaire et du secondaire, et pour les familles choisissant l'enseignement privé délivrance d'un « voucher », en d'autres termes un bon d'achat utilisable auprès des écoles privées agréées c'est à dire engagées à respecter un programme minimum défini par l'autorité publique.

Sachant qu'il y a aussi « effet de voisinage » puisque la cohésion de la société passe par cette éducation minimum, Friedman remarque que l'on pourrait demander aux familles d'en supporter la charge, comme on demande à un propriétaire d'immeuble d'en assumer la sécurité pour la protection de ses voisins ou à défaut de le vendre, l'état ne le prenant en charge qu'en dernier ressort<sup>17</sup>.

Un même raisonnement pourrait s'appliquer à la prise en charge de l'enfant par l'état si la famille n'en a pas les moyens mais (je cite encore M Friedman) :

*« La séparation d'un enfant de parents qui ne peuvent pas payer pour l'éducation minimale requise est manifestement incompatible avec notre dépendance envers la famille comme unité sociale de base et notre croyance dans la liberté de l'individu. ». OUF !*

On aura également remarqué qu'il ne s'agit pas de donner la même éducation à chaque enfant, pour son bien, mais d'obtenir *un minimum d'alphabétisation*

---

<sup>17</sup> Par exemple si le coût de la sécurisation dépasse le prix du marché de l'immeuble

*et de connaissance de la part de la plupart des citoyens*, ce qui implique que le système n'a pas à être parfait et qu'un certain taux d'échec ... ou d'oubli est tolérable sans remettre en cause l'équilibre de la société.

#### **4.2.1.2 Une convergence troublante**

L'évolution contemporaine de l'enseignement primaire et secondaire à la lumière de la rationalisation libérale, si bien décrite par M Friedman donne à penser :

La loi debré, donnant à l'école privée des moyens jusque là réservés à l'école publique, la dégradation de l'école publique dont on réduit les moyens et les effectifs alors que l'évolution de l'environnement social demanderait au contraire qu'on les renforce, le démantèlement de la carte scolaire au nom de la « liberté de choix » des parents, plus de 3 millions d'analphabètes en France entre 18 et 65 ans : Nous sommes désormais assez loin de l'école pour tous modèle 3<sup>ème</sup> république et celle que nous avons est assez conforme à la spécification de Milton Friedman, dans un environnement social lui aussi très ressemblant à la société de liberté de ses rêves et même de sa réalité de 1955.

### **4.2.2 L'enseignement supérieur**

#### **4.2.2.1 Le retour sur investissement humain**

Nous remarquerons d'abord que le pamphlet de Milton Friedman considère pratiquement comme synonyme enseignement supérieur et enseignement professionnel excluant ainsi de l'analyse autant la recherche que l'enseignement classique et culturel, la première très liée à l'industrie et le second pratiqué dans des universités ou des écoles privées souvent financées par des fondations.

C'est un concept utilitaire très américain (à tort ou à raison), la culture générale est très peu considérée dans un cursus universitaire destiné à fournir un job.

Au dessus du niveau « collège », dans ce que M Friedman appelle indifféremment enseignement supérieur ou professionnel, l'enseignement n'est pas le moyen de développer les compétences d'une classe d'âge mais de faire fructifier un capital humain et dans un monde où tout est marchandise, ce capital humain doit assurer un retour sur investissement équivalent ou



supérieur à un capital investi sur le marché financier ou dans une entreprise, sinon il vaut mieux acheter une machine que pousser son fils dans les études.

Au delà d'une pittoresque méthode d'étude comparées de retour sur investissement matériel ou humain, avec une notion de capital risque et une dissertation sur les taux d'intérêts des prêts aux étudiants, il en ressort que l'étudiant doit acheter par anticipation sa future qualification qui lui rapportera de l'argent. A moins que lui ou sa famille ne dispose du capital nécessaire, il devra s'endetter considérablement pour ce faire. Les prêteurs, de leur côté explique l'économiste, pour tenir compte du fait que tous les étudiants ne réussiront pas et que certains seront donc insolvable à la sortie de l'école doivent majorer les taux d'intérêts pour faire payer les pertes par les plus talentueux qui réussiront.

On comprend mieux ainsi, au delà de la réputation, les enjeux de la concurrence entre les universités, les plus prestigieuses assurant en principe de meilleures chances de réussite.

#### **4.2.2.2 *Les cohérences des stratégies européennes***

La commission européenne reconnaît, et nous n'avons pas de raisons d'en douter, inclure le processus de Bologne dans la stratégie de Lisbonne, en particulier en ce qui concerne les Partenariats public-privé-université concentrés dans des pôles d'excellence, mis essentiellement au service de l'industrie.

Il y a dans cette évolution un deuxième volet dont nous découvrons ici la nature idéologique: L'autonomie donnée aux universités (autonomie à l'égard de l'état, pas de l'industrie) ouvre grande la porte à l'autofinancement à l'américaine, assuré dans le cadre du PPPU mais dessine en perspective d'autres conséquences que l'on trouve déjà en clair ou en filigrane dans la revendication de M Friedman. La concurrence entre les universités sera orchestrée par les entreprises pour la satisfaction de leurs besoins. On peut s'attendre à voir les disciplines non directement incluses dans les besoins du marché du travail, ne participant pas du développement des technologies porteuses d'espoir de marchés disparaître des « pôles d'excellence » comme des obstacles inutiles et nuisibles à une bonne et profitable gestion. L'étudiant

achètera ses études : Endetté à la sortie de l'école, c'est sa liberté qu'il devra racheter.

## 5 L'éducation libérale

Nos premiers mots dans cette présentation étaient pour souligner que l'enseignement et l'éducation conditionnent le type de société, et c'est bien de cela qu'il s'agit : **d'un choix de société** .

Les libéraux néo classique comme Friedman ont de la liberté une conception pouvant se résumer en « chacun se débrouille » et ne rencontre son voisin que dans une sphère économique, ou tout s'achète et se vend et ou la collectivité (l'état !!) n'est là que pour « *préserver les règles du jeu dans l'exécution des contrats, par la prévention ou la contrainte, et [] assurer la tenue des marchés libres*<sup>18</sup> ».

L'étudiant est un « capital humain », pas une composante de la société. Ce que Friedman appelle « effet de voisinage », la confrontation humaine qui est le fondement de la cohésion d'une société n'est pour lui qu'une nuisance, l'effet négatif que l'individu prédateur peut avoir sur son voisin.

Cette société du repli sur soi, de la négation de la solidarité, de la concurrence à tout prix, c'est celle que nous voyons confortée dans l'enseignement d'aujourd'hui. Pourquoi est-elle si solide, si cohérente, d'apparence si indestructible, si « inévitable » ? Parce que sous prétexte de liberté ses profiteurs font feux de tous bois pour diviser ceux qui en souffrent mais aussi parce qu'ils ont appris à développer entre eux des solidarités autour d'intérêts communs.

### Illustration pratique : **Le Processus de Bologne**

Business Europe, représentant de millier d'entreprises dans 42 pays du continent européen, une puissance financière sans doute plus grande que celle de chacun des états de l'UE a négocié et signé avec 47 états un projet commun pour l'avenir de l'enseignement en Europe.

**Choix de société ?** On était encore loin du compte du temps de Jules Ferry, mais l'idée était là : Un enseignement pour tous, laïque et gratuit offrant à chacun ses chances dans une société démocratique. Faudrait-il y renoncer et reculer de deux siècles, sous prétexte de modernité ?

---

<sup>18</sup> Cité du texte de Milton Friedman page 1

## 6 Dans le débat

Les points qui « accrochent » :

- Le capitalisme du XIXe s'inscrivait dans des états nationaux aux structures encore faibles et restant à organiser d'où l'école pour les pauvres, pour l'organisation sociale et l'école pour les riches, formant les élites du pouvoir. Aujourd'hui, l'organisation est en place, d'un pt de vue libéral moins de besoin d'éducation de base, mais le besoin de renouveler les élites persiste. *Point à préciser : voir ce qui va sortir de la mobilisation en cours à Attac Campus sur le processus de Bologne ;*
- Développement trop succinct sur le siècle des lumières : Eclaircir ses bases politiques. En quoi le relier à la conclusion sur l'individualisation de la société ? *Ce point mériterait un développement plus complet : Peut-être un atelier dédié au sujet à la rentrée ? En gros, le mouvement des lumières était contre le pouvoir régalien. Aux USA, il a donné naissance à un libéralisme économique basé sur la liberté individuelle d'entreprendre et une régulation sociale aussi réduite que possible tandis qu'en Europe du même point de départ naissait la structuration d'une société civile et laïque en opposition avec le pouvoir de droit divin et sa hiérarchie catholique sécularisée, avec une idée de solidarité sociale. La mondialisation économique a importé en Europe un néo libéralisme économique qui a modifié la culture et notamment affaibli l'idée collective.*
- L'école unique est critiquée : Pourtant elle est pratiquée avec succès dans certains pays du Nord de l'Europe : *Ce n'est pas l'idée qui est criticable mais sa réalisation. Sur les 42 pays ayant signé le processus de Lisbonne il y a 42 visions de l'éducation fonction du contexte local et historique. L'école unique demande des moyens importants pour pouvoir prendre en compte la diversité (sociale, culturelle, personnelle) de ceux qui doivent en bénéficier en tenant compte de leur environnement. Quand on ne met pas ces moyens, on attend que ce soient les élèves qui s'adaptent et on cultive l'échec pour les moins adaptables.*
- La conclusion est-elle trop pessimiste ? *C'est possible parce que brutale, mais si la démonstration est admise, l'orientation actuelle du système éducatif n'est pas circonstancielle mais délibérée et programmée depuis plus de 50 ans dans le cadre de principes idéologiques qui ont progressivement conquis les uns et que la pression économique impose aux autres. Il s'agit donc bien d'un choix sociétal : **Ou bien** former l'humain pour lui donner la capacité de choisir la société de son choix **ou bien** le formater pour le rendre conforme à une société pré-établie et supposée incontournable.*
- Manifestation d'optimisme d'une militante expérimentée : Il n'est pas exact que la situation est sans issue : Il y a des luttes qui se développent, notamment en Amérique du Sud, et des zones de démocratie qui se créent. *C'est exact, c'est un combat de tous les temps, jamais gagné jamais perdu mais qui justifie que les militants se battent pour un monde meilleur. Le problème, c'est que le moment où une population suffisante se mobilise pour soutenir et faire avancer les projets généreux des minorités agissantes n'est jamais prévisible et l'élément déclencheur rarement rationnel.*

**Le mois prochain**

## **TOUT SUR LES RETRAITES**



**ATTAC organise une série de conférences sur toute la région parisienne sur le sujet des retraites de avril à Juin prochain.**  
Actuellement 7 comités locaux parisiens participent à cette opération et d'autres s'y préparent.

l'intervenant sera **Pierre Khalfa**, membre du Conseil Scientifique d'Attac France

**Mardi 11 mai 2010 à 19h30**  
Maison des associations de Paris 12<sup>ème</sup>  
181 avenue Daumesnil Métro Daumesnil